



Connexion à e-barreau sans boîtier

Ce document vous permettra d'obtenir de l'aide pour accéder au service e-barreau depuis votre espace personnel avocat.



Version 7.1, dernière modification le 12 juin 2018

Informations générales

e-barreau est un service internet simple et sécurisé permettant à tout avocat en exercice et inscrit à un barreau français :

- d'effectuer des actes de manière sécurisée avec les juridictions dont il dépend (TGI, Cour d'Appel),
- de consulter ses dossiers en cours,
- et de communiquer par messages sécurisés avec le greffe ainsi qu'avec ses confrères et adversaires du barreau, inscrits au service, dans le cadre d'un dossier en cours.

L'utilisation du service e-barreau est rendue obligatoire sur certaines procédures, notamment devant la Cour d'Appel pour laquelle la communication électronique a été imposée sur l'ensemble des actes (déclaration d'appel, constitution intimée, dépôt de conclusions etc.) par le législateur.

Cette obligation sera étendue au TGI dès le 1er septembre 2019.

La clé de certification Avocat (obligatoire)

Pour vous connecter à l'application e-barreau et bénéficier de l'intégralité des fonctionnalités, vous devez impérativement être détenteur d'une clé de certification Avocat en cours de validité (ancienne ou nouvelle génération).

Pour rappel, la clé de certification Avocat permet entre autres d'accéder à l'application e-barreau depuis tout ordinateur relié à une connexion internet haut débit par le boîtier RPVA ou depuis votre espace avocat accessible depuis le site : <https://www.cnb.avocat.fr>.

D'autres services sont disponibles avec cette clé. Pour plus de renseignements, nous vous invitons à prendre contact avec CertEurope. Pour des raisons de sécurité, il est déconseillé de se connecter depuis un réseau libre d'accès ou un poste en libre-service.

Si votre clé est expirée ou perdue, il vous faudra en commander une nouvelle directement depuis le site : <https://ebarreau.certeurope.fr>.

La nouvelle clé de certification qualifiée RGS** est au prix de 135€ H.T. payable en une fois par carte bancaire pour une durée de validité de 3 ans.

Elle contient une puce électronique sur laquelle sont installés les certificats (qualifiée et RGS**).

De plus, elle est protégée par un code PIN à 4 chiffres qui se bloque au bout de 3 saisies erronées.

Mode d'accès à l'application e-barreau

Pour accéder à l'application il vous suffit de suivre la procédure suivante :

1. Insérez votre clé de certification Avocat dans un port USB de votre ordinateur puis rendez-vous sur le site : <https://www.cnb.avocat.fr>.

Cliquez sur le bouton « **CONNEXION** » situé en haut à droite de la page, puis sur « **S'IDENTIFIER AVEC E-DENTITAS** ».



FR ▾ **CONNEXION**

ESPACE MEMBRE CNB

EMAIL *

MOT DE PASSE *

→ Mot de passe oublié ?

ACCÉDER À L'ESPACE MEMBRE

Voir la [Mention d'information Informatique et libertés](#)

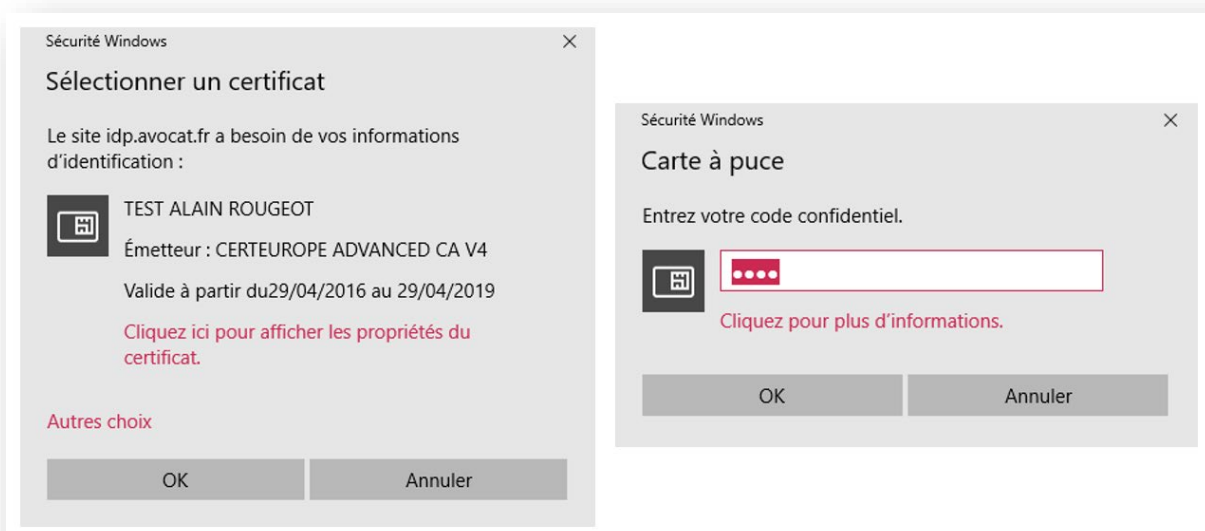
VOUS ÊTES AVOCAT ?

Connectez-vous pour accéder à des contenus exclusifs et à l'ensemble des services en ligne

S'IDENTIFIER AVEC E-DENTITAS

Voir les [Conditions générales d'utilisation](#)


2. Sélectionnez votre certificat, cliquez sur le bouton « **OK** », puis saisissez le code PIN de votre clé et cliquez sur le bouton « **OK** ».



Sécurité Windows

Sélectionner un certificat

Le site idp.avocat.fr a besoin de vos informations d'identification :

 TEST ALAIN ROUGEOT
Émetteur : CERTEUROPE ADVANCED CA V4
Valide à partir du 29/04/2016 au 29/04/2019

[Cliquez ici pour afficher les propriétés du certificat.](#)


Autres choix

OK Annuler

Sécurité Windows

Carte à puce

Entrez votre code confidentiel.

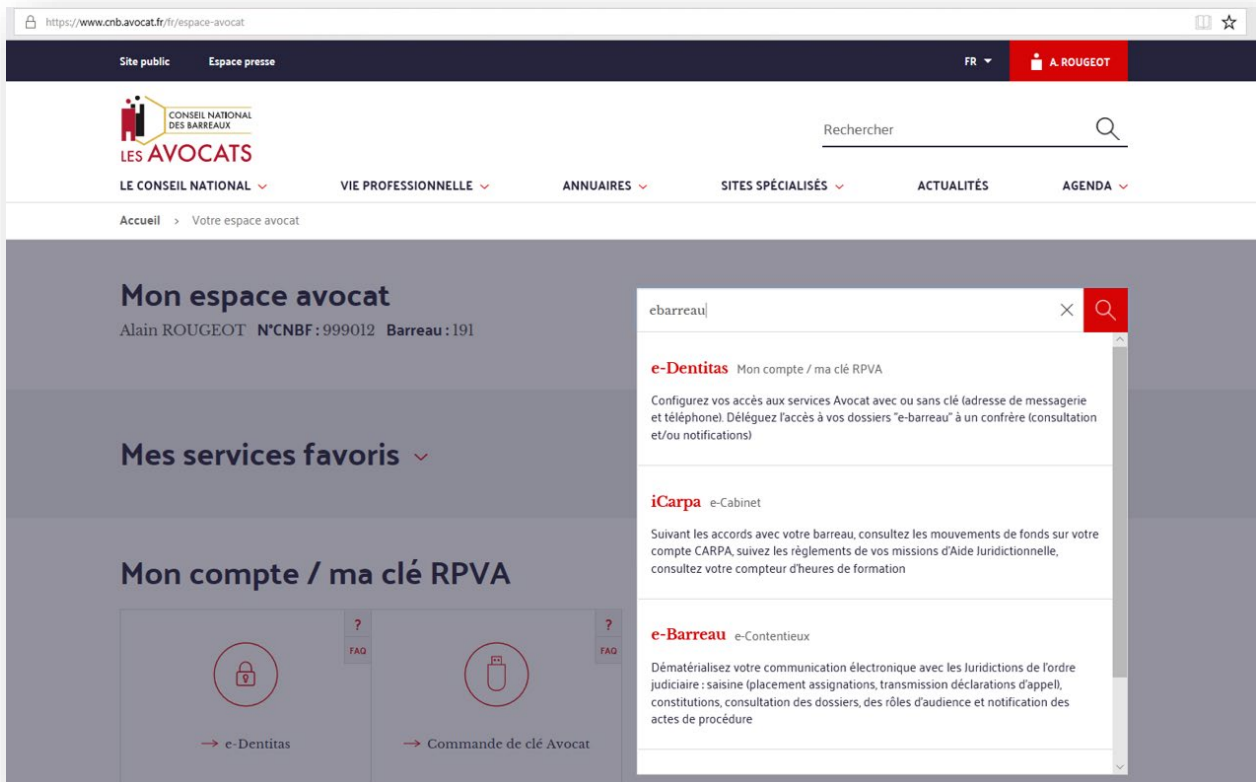


[Cliquez pour plus d'informations.](#)

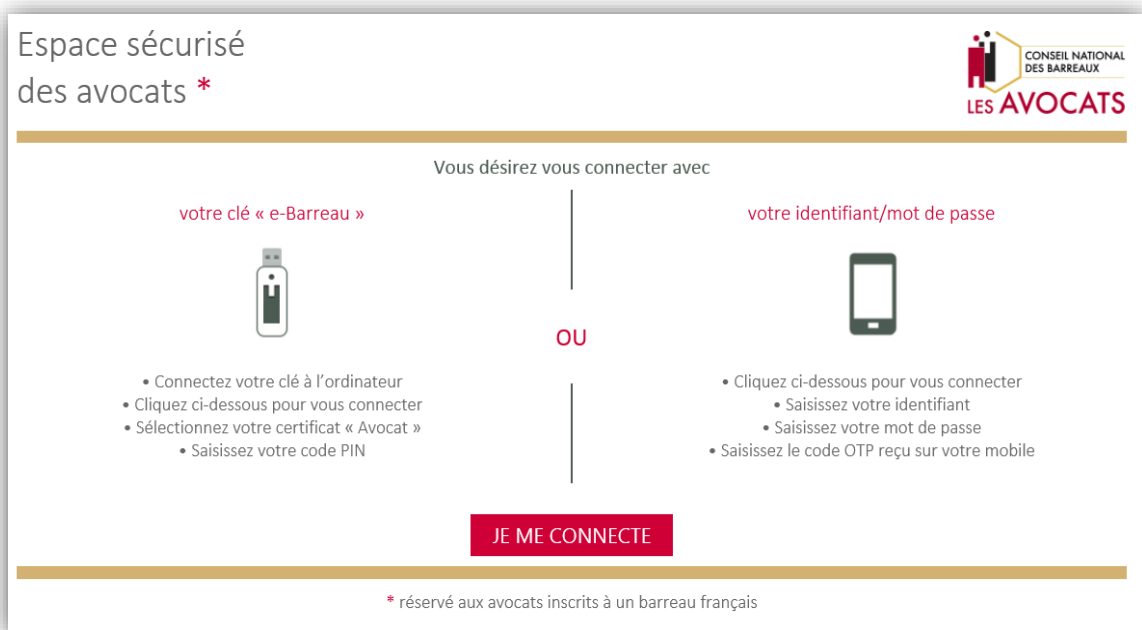
OK Annuler

3. Vous êtes à présent connecté à votre espace avocat.

Dans la barre de recherche, saisissez le mot « **ebarreau** » et dans la liste qui vous est proposée cliquez sur « **e-Barreau e-Contentieux** ».

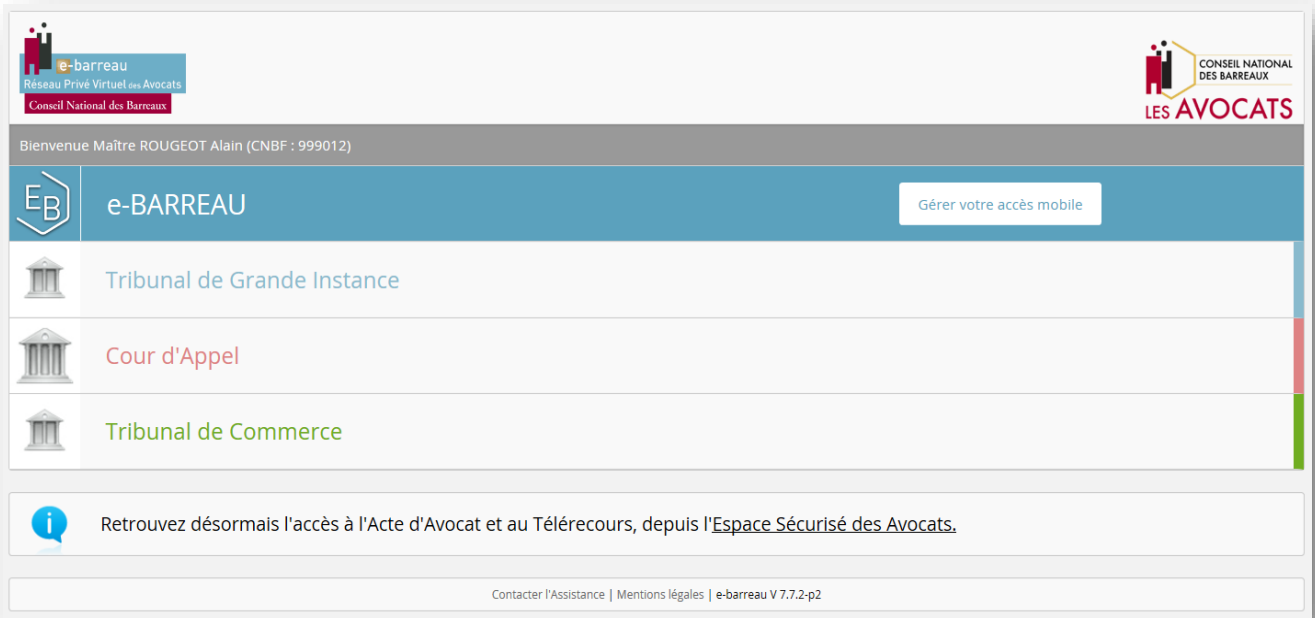


4. Sur l'Espace sécurisé des avocats, cliquez sur le bouton « **JE ME CONNECTE** » situé en bas de la page.



5. Vous êtes maintenant connecté à l'application e-barreau.

Pour quitter e-barreau et par mesure de sécurité, nous préconisons vivement de fermer le navigateur puis de retirer la clé pour vous déconnecter totalement de l'application.



Pour plus d'informations

Vous pouvez contacter l'assistance support du Conseil national des barreaux du lundi au vendredi, de 9h à 18h :

- par courriel à l'adresse assistance@cnb.avocat.fr
- ou par téléphone au 0820 670 321 (0,05€ par appel + coût d'une communication normale).

Nous mettons également à votre disposition la FAQ accessible directement depuis le site :

faq.avocat.fr ou en flashant le QR code ci-dessous avec une application de lecture :

